

PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL
LE 6 OCTOBRE 2008 (26)

Assemblée générale du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 6^e jour du mois d'octobre 2008, à 20 heures.

PRÉSENCES : Monsieur le Maire Michel Larouche, Madame et Messieurs les conseillers : Michèle Claveau, Gilles Veilleux, Gilles Otis, Rémy Leclerc et Serge Hudon

ABSENCE : Le conseiller M. Jocelyn Bouchard

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Michel Larouche.

Lecture est faite de l'avis de convocation et du certificat de signification dudit avis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- M. Germain Maltais demande si la MRC du Domaine-du-Roy a reçu confirmation des deux paliers de gouvernements de subventions devant être versées pour l'acquisition des parts dans le dossier Sépaq Val-Jalbert, de même pour la construction de la minicentrale hydroélectrique.

Monsieur le Maire Michel Larouche précise, qu'à ce jour, aucune confirmation écrite de la part des deux paliers de gouvernements n'a été reçue concernant le versement de subventions pour la construction d'une minicentrale électrique et pour le plan de développement de Val-Jalbert. Au préalable, la MRC du Domaine-du-Roy doit se porter acquérir des parts de Sépaq Val-Jalbert.

- M. Germain Maltais s'interroge sur la lenteur des procédures dans le dossier du centre régional de détention.

Monsieur le Maire Michel Larouche l'informe que depuis le mois de février 2008, les discussions se poursuivent avec les représentants de la Société immobilière du Québec. Actuellement, des professionnels ont été retenus pour procéder à des analyses de sol. Par la suite, le transfert des titres de propriétés devrait se concrétiser dans les prochaines semaines.

- M. Luc-Olivier Bouchard Lamontagne mentionne, qu'en 2004, il avait déposé une série de photos afin de sensibiliser les élus et la population en général sur la malpropreté, les déchets jonchant les différents abords de rangs municipaux. Le but de son intervention est de sensibiliser les gens à l'environnement et à l'effort collectif que l'on doit faire pour améliorer nos manières de vivre et éliminer autant que possible des gestes polluants. Il a reçu l'appui de la Société horticole de Roberval et avec la venue d'un écocentre de la MRC près du CFER, il faut davantage informer et sensibiliser la population à différentes actions devant être posées. Quant au nettoyage des fossés municipaux, il apprécierait connaître la position de la Ville de Roberval.

Monsieur le Maire Michel Larouche l'informe qu'il prendra connaissance du dossier présenté en 2004 et que toutes les alternatives seront envisagées pour améliorer la situation.

Le directeur général, M. Jeannot Gagnon, mentionne, qu'à l'époque, un mandat avait été confié à un entrepreneur local pour ramasser les déchets. Celui-ci a effectué plus d'une quarantaine de voyages de camion au site d'enfouissement. Par la suite, la Ville de Roberval a négocié une entente avec l'entrepreneur, responsable de la cueillette des ordures, afin de mettre en place trois containers sur son site privé. La réussite de la mise en place de tels équipements a été instantanée. Ainsi, la Ville de Roberval débourse environ 25 000,00\$ par année pour le maintien de ces containers.

- M. Germain Maltais demande des explications additionnelles relativement au coût engendré par la mise en place de ces containers.

Le directeur général, M. Jeannot Gagnon, précise que pour un montant de 25 000,00\$, l'entrepreneur tarifie le coût de la machinerie, la location des containers, le transport au site, le coût de la main-d'œuvre et autres dépenses connexes. Il s'agit d'un service public très utilisé.

- M. Charles Paradis demande au Conseil municipal si dans ses projets à court terme, on envisage une reconstruction la capitainerie à la Marina de Roberval.

Monsieur le Maire Michel Larouche l'informe qu'il s'agit d'un projet réalisable mais tout est question de financement. Le secteur de la marina est ciblé comme site potentiel de développement du centre-ville et les consultations faites par la firme Daniel Arbour & associés, auprès des utilisateurs, devraient confirmer la nécessité éventuellement d'intervenir.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-495

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté avec les modifications suivantes :

On ajoute :

- 5.1 Musée du fromage Cheddar Saint-Prime / Activité de financement
- 7.2 APSAM / Session de formation : 6 personnes / À Alma
- 10.1 Centre populaire de Roberval / Gratuités
- 13.3 Félicitations à la Corporation du Jardin des Ursulines
- 13.4 Félicitations aux organisateurs des «Journées de la culture»

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2008

2008-496

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2008 soit accepté sans modification.

1.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.0 SERVICES FINANCIERS

2008-497

2.1 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu unanimement, que les comptes de la Ville de Roberval soient acceptés et payés selon la liste fournie en date du 30 septembre 2008 comme si elle était ici au long reproduite :

– À même le fonds général	265 443,39\$
– Règlement 2007-30	248,34\$
– Règlement 2008-16	5 063,50\$
Grand total	<u>270 755,23\$</u>
Salaires payés en septembre 2008	<u>290 263,84\$</u>

2008-498

2.2 APPROPRIATION À MÊME LE SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ / RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise la trésorière à approprier à même le surplus libre accumulé, une somme de 200 000,00\$ pour la réalisation des travaux d'infrastructures des rues Moreau et Villeneuve.

2008-499

2.3 AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL / SIGNATURE CONTRAT DE SERVICES D'ENTRETIEN DE LOGICIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES / GFI

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Roberval, le contrat de service avec GFI Solutions d'affaires inc. relativement à :

- A. Le contrat de service d'entretien de logiciels d'applications municipales intégrées, numéro RMU1122-07 : au montant de 30 242,08\$ taxes en sus;
- B. Le contrat de dépannage des équipements, numéro RMU1122-07 : au montant de 7 026,00\$ taxes en sus;

et ce, à compter du 1^{er} janvier 2009

3.0 TRAVAUX PUBLICS

2008-500

3.1 **VÉLOROUTE DES BLEUETS / APPUI AU COMITÉ INTERMUNICIPAL : PRISE EN CHARGE DES PONTS ET PONCEAUX PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU que le Gouvernement du Québec a annoncé la reprise, par le ministère des Transports (MTQ) de l'entretien de 4 400 ponts des municipalités de 100 000 habitants et moins et des routes de propriétés municipales :

ATTENDU que la liste publiée dans la Gazette officielle du Québec du 16 janvier 2008 (partie II, numéro 3, décret numéro 1176-2007) ne fait pas mention des ponts et ponceaux situés sur le parcours de la Véloroute des bleuets;

ATTENDU que ni les MRC, ni les municipalités ne possèdent l'expertise pour assurer la sécurité et la pérennité de ces ponts et ponceaux;

ATTENDU que les ponts et ponceaux de la Véloroute des bleuets ont, à certains endroits, une circulation de véhicules motorisés (motoneiges, quads) d'où l'obligation d'entretien annuel;

ATTENDU que ces ponts et ponceaux exigent une expertise d'entretien à être répertoriée sur le parcours de la Véloroute des Bleuets;

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval appuie les démarches du Comité intermunicipal de coordination de la Véloroute des Bleuets afin d'acheminer au ministère des Transports du Québec (MTQ) une demande visant la prise en charge par le ministère des Transports des ponts et ponceaux situés sur le parcours de la Véloroute des Bleuets.

2008-501

3.2 **ACCEPTATION SOUMISSION / FLEURS**

Soumissions reçues (taxes incluses) :

–	Rénomax (Roberval).....	3 974,33\$
–	Ferlac (Roberval).....	4 728,28\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Rénomax (Roberval), au montant de 3 521,00\$ taxes en sus, pour la fourniture de fleurs pour l'été 2009 (parcs).

(POSTE : 02-701-55-523)

2008-502

3.3 **SERVITUDE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL : LOT 1841 / AUTORISATION DE SIGNATURES / MME HUGUETTE ALAIN**

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer, pour et au nom de la Ville de

Roberval, une servitude consentie par Mme Huguette Alain pour une conduite d'égout pluvial déjà installée sur le lot 1841, cadastre Ville de Roberval, le tout tel que démontré au certificat de localisation de l'arpenteur-géomètre M. Jeannot Thériault, sous sa minute 5443.

2008-503

3.4 ACCEPTATION SOUMISSION / FOURNITURES EN FONTE ET PLASTIQUE / RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Soumissions reçues (taxes incluses) :

- Produits BCM limitée.....58 518,55\$
- Wolseley NON-CONFORME

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que sur recommandation du directeur de l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Produits BCM limitée, au montant de 51 842,79\$ taxes en sus, pour la fourniture de matériaux de fonte et de plastique pour la réalisation des travaux d'infrastructures des rues Moreau et Villeneuve.

(POSTE : 03-100-43-721)

2008-504

3.5 ACCEPTATION SOUMISSION / MATÉRIAUX DE BÉTON / RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Soumissions reçues (taxes incluses) :

- Béton Provincial.....31 808,18\$
- Tuvico28 559,41\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Tuvico, au montant de 25 301,80\$ taxes en sus, pour la fourniture de matériaux de béton pour la réalisation des travaux d'infrastructures des rues Moreau et Villeneuve.

(POSTE : 03-100-44-721)

2008-505

3.6 ACCEPTATION SOUMISSION / LOCATION MACHINERIE / RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Soumissions reçues (taxes en sus) :

<i>Soumissionnaire</i>	<i>120 heures Pelle 330</i>	<i>50 heures Bouteur</i>	<i>30 heures Rouleau compresseur</i>
Excavation Tersol inc.	150,00\$ l'heure : 18 000,00\$	85,00\$ l'heure : 4 250,00\$	90,00\$ l'heure : 2 700,00\$
Rock Guay Contracteur inc.	N/d	75,00\$ l'heure : 3 750,00\$	N/d

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du directeur de

l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de :

- Rock Guay Contracteur inc., au montant de 3 750,00\$ taxes en sus, pour la location du bouteur (50 heures à 75,00\$);
- Excavation Tersol inc., au montant de 20 700,00\$ taxes en sus, pour la location de la pelle 330 (120 heures à 150,00\$ l'heure) et du rouleau compacteur (30 heures à 90,00\$ l'heure);

et ce, pour la réalisation des travaux d'infrastructures des rues Moreau et Villeneuve.

- (POSTES : – 03-100-43-721 (9 199,31\$)
 – 03-100-44-721 (9 199,31\$)
 – 03-100-45-721 (9 199,32\$)

2008-506 3.7 AUTORISATION EXÉCUTION DES TRAVAUX : RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'exécution des travaux d'infrastructures des rues Moreau et Villeneuve.

2008-507 3.8 PARTICIPATION PROMOTEURS / DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES DES RUES MOREAU ET VILLENEUVE

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval détermine de la manière suivante, la participation financière des promoteurs à la réalisation des terrains situés sur les rues Moreau et Villeneuve :

- Lots intérieurs de 22 mètres linéaires et moins : 9 000,00\$ par terrain;
- Lots d'angles de 25 mètres linéaires et moins : 9 000,00\$ par terrain;
- Lots intérieurs de 22 mètres linéaires et plus : 9 000,00\$ par terrain pour les 22 premiers mètres, à laquelle somme s'ajoute un montant excédentaire de 350,00\$ pour chaque mètre linéaire supplémentaire;
- Lots d'angles de 25 mètres linéaires et plus : 9 000,00\$ par terrain pour les 25 premiers mètres, à laquelle somme s'ajoute un montant excédentaire de 350,00\$ pour chaque mètre linéaire supplémentaire.

<i>Promoteur(s)</i>	<i>Rue(s)</i>	<i>Lot(s)</i>
Stéphane Harvey et Jean Harvey	Villeneuve	3145, 3146, 3147 et 3148
Françoise Labeaume et Jasmin Dion	Villeneuve	3151 et 3153
Ville de Roberval	Moreau	3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102 et 3103

De plus, le Conseil autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer l'entente avec le promoteur pour donner plein effet à la présente résolution.

2008-508 3.9 AUTORISATION EXÉCUTION DES TRAVAUX : RUE CASTONGUAY

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'exécution de travaux d'infrastructures de la rue Castonguay.

2008-509

3.10 AUTORISATION EXÉCUTION DES TRAVAUX : TERRAIN DE SOCCER

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'exécution des travaux d'aménagement du terrain de soccer.

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

2008-510

4.1 ACCEPTATION HONORAIRES PROFESSIONNELS «SOLUTIONS 3R» POUR LA VIDANGE DE L'ÉTANG #1 / 12 000,00\$ TAXES EN SUS

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation de l'ingénieur municipal, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la proposition d'honoraires professionnels de Solutions 3R, au montant de 12 000,00\$ taxes en sus, pour la vidange de l'étang numéro 1 et en autorise le paiement.

(POSTE : 02-414-00-521)

2008-511

4.2 RÉSEAU ENVIRONNEMENT SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN / JOURNÉE DE CONFÉRENCES RÉGIONALES LE 9 OCTOBRE 2008, À ALMA / M. JEAN-LUC GAGNON, INGÉNIEUR / 175,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'ingénieur municipal, M. Jean-Luc Gagnon, à prendre part à la «Journée de conférences régionales» du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Réseau Environnement, qui se tiendra le 9 octobre 2008, à Alma. Le coût de l'inscription est de 175,00\$ taxes incluses, payable à l'ordre de Réseau Environnement Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-160-30-454)

2008-512

4.3 FERME DONALD VACHON / ACCEPTATION DU DÉCOMPTE FINAL DE 86 740,62\$ / VIDANGE DE L'ÉTANG #1

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation de l'ingénieur municipal et du Groupe Genivar, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la demande de certificat de paiement numéro 2 et du décompte final de la Ferme Donald Vachon enr., au montant de 86 740,62\$ taxes incluses, pour la vidange de l'étang numéro 1 et en autorise le paiement.

(POSTE : 02-414-00-521)

5.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE, TOURISME ET COMMUNICATIONS

2008-513

5.1 MUSÉE DU FROMAGE CHEDDAR À SAINT-PRIME / ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et sa compagne à prendre part à l'activité bénéfique du Musée du fromage Cheddar de Saint-Prime qui se tiendra le vendredi 24 octobre 2008, à Saint-Prime. Le coût de l'inscription est de 50,00\$ par personne, soit un montant total de 100,00\$, payable à l'ordre du «Musée du fromage Cheddar» et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-190-00-991)

6.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2008-514

6.1 ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES / OPÉRATION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE

Soumission reçue (taxes en sus) :

Le Refuge animal de Roberval	2009	2010	2011	Total
	5 721,45\$	5 893,03\$	6 069,88\$	17 684,36\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que sur recommandation du directeur de l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de «Le Refuge animal de Roberval», au montant de 17 684,36\$ taxes en sus, pour l'opération de la fourrière municipale, pour les années 2009 à 2011 inclusivement, soit :

2009	2010	2011	Total
5 721,45\$	5 893,03\$	6 069,88\$	17 684,36\$
*** Les taxes sont en sus ***			

(POSTE : 02-290-00-499)

7.0 RESSOURCES HUMAINES

2008-515

7.1 AUTORISATION SIGNATURE / INTENTION D'ADHÉRER À UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU qu'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après la «Mutuelle») a été mise sur pied par Aon Conseil en vertu de l'article 284.2, de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU que l'adhésion à la «Mutuelle» permet à la Ville de Roberval d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU que la Ville de Roberval désire profiter des avantages en adhérant à la «Mutuelle»;

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que la Ville de Roberval :

- adopte l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux (Contrat type de la CSST);
- autorise Aon Conseil à signer, pour et en son nom, l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux, jointe à la présente résolution en annexe;
- adopte le contrat de gestion entre Aon Conseil et la municipalité;
- autorise le Maire, ou son représentant autorisé, à signer pour et au nom de la Ville de Roberval tous les documents nécessaires à la participation de la Ville de Roberval à la «Mutuelle».

2008-516

7.2 APSAM / SESSION DE FORMATION : 6 PERSONNES / À ALMA

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du directeur général, le Conseil de la Ville de Roberval autorise la participation et la présence de six employés municipaux à une session de formation portant sur «le cadenassage» et dispensée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travaux, secteur «affaires municipales», qui se tiendra à Alma, le 22 octobre 2008. Le coût de l'inscription est de 20,00\$ par personne, soit un montant de 120,00\$ représentant les frais de repas, payable à l'ordre de l'APSAM, et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTES : – 02-160-40-454 (60,00\$);
– 02-160-70-454 (60,00\$)

8.0 URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET HABITATION

2008-517

8.1 RÉFORME CADASTRALE ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES / ACCEPTATION DES DESCRIPTIONS DES VOIES PRIVÉES

CONSIDÉRANT qu'en vertu des dispositions de l'article 72, de la Loi sur les compétences municipales, il y a lieu pour le Conseil municipal d'approuver par résolution les descriptions des voies privées pour lesquelles il entend se prévaloir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu unanimement, d'accepter les descriptions suivantes des voies privées ou toute partie de celles-ci ouverte à la circulation publique depuis au moins dix ans afin que la Ville de Roberval puisse se prévaloir des dispositions de l'article 72, de la Loi sur les compétences municipales :

ALBERT (RUE)

Le lot 2633 du cadastre de Ville de Roberval.

ARTHUR (RUE)

Le lot 158 du cadastre de Ville de Roberval.

AUGER (AVENUE)

Le lot 2538 du cadastre de Ville de Roberval.

BÉGIN (AVENUE)

Le lot 2567 du cadastre de Ville de Roberval.

BELLEVUE (RUE)

Le lot 2587 du cadastre de Ville de Roberval.

BERGERON (AVENUE)

Les lots 731-1 et 1185 du cadastre de Ville de Roberval.

BERNIER (RUE)

Le lot 2546 du cadastre de Ville de Roberval.

BINET (AVENUE)

Le lot 69 du cadastre de Ville de Roberval.

BOILY (AVENUE)

Les lots 537 et 557 du cadastre de Ville de Roberval.

BOIVIN (AVENUE)

Les lots 2617 et 2625 du cadastre de Ville de Roberval.

BOLDUC (RUE)

Le lot 81 du cadastre de Ville de Roberval.

BONNEAU (RUE)

Le lot 1120 du cadastre de Ville de Roberval.

BOURGOING (RUE)

Les lots 2544, 2548 et 2560 du cadastre de Ville de Roberval.

BRASSARD (RUE)

Les lots 2539, 2541, 2542 et 2556-2 du cadastre de Ville de Roberval.

CHEMIN DES DEUX-RIVIÈRES (CHEMIN)

Le lot 21-6 du rang 1 du canton de Ouiatchouan.

COLLARD (RUE)

Le lot 567 du cadastre de Ville de Roberval.

COSSETTE (RUE)

Les lots 2628 et 2630 du cadastre de Ville de Roberval.

CÔTÉ (RUE)

Le lot 2570 du cadastre de Ville de Roberval.

COULOMBE (RUE)

Le lot 2583 du cadastre de Ville de Roberval.

DE LA GAILLARDE (RUE)

Les lots 71-8 et 71-9 du cadastre du canton de Roberval.

DE LA JEUNESSE (BOULEVARD)

Le lot 2594 du cadastre de Ville de Roberval.

DES LILAS (RUE)

Le lot 878 du cadastre de Ville de Roberval.

DES MUGUETS (RUE)

Le lot 1025 du cadastre de Ville de Roberval.

DES OEILLET(S) (RUE)

Le lot 73-11 du cadastre du canton de Roberval.

DES ROSES (RUE)

Le lot 73-71-8 du canton de Roberval.

DU QUAI (AVENUE)

Le lot 2811 du cadastre de Ville de Roberval.

DUBOIS (RUE)

Le lot 1132 du cadastre de Ville de Roberval.

DUCHESNE (RUE)

Le lot 1173 du cadastre de Ville de Roberval.

GAGNÉ (AVENUE)

Le lot 2534 du cadastre de Ville de Roberval.

GAGNON (AVENUE)

Le lot 1315 du cadastre de Ville de Roberval.

GARNIER (AVENUE)

Le lot 159-2 du cadastre de Ville de Roberval.

GIRARD (RUE)

Le lot 2547 du cadastre de Ville de Roberval.

HAMEL (RUE)

Le lot 2582 du cadastre de Ville de Roberval.

HARVEY (RUE)

Les lots 716 et 1050 du cadastre de Ville de Roberval.

HORACE-J.-BEEMER (BOULEVARD)

Les lots 7 Ptie, 8 Ptie et 9 Ptie, cadastre Canton Roberval (minute 5408, de M. Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre).

LABRECQUE (AVENUE)

Le lot 2566 du cadastre de Ville de Roberval.

LALLEMAND (RUE)

Le lot 113 du cadastre de Ville de Roberval.

LAVALLÉE (RUE)

Les lots 2502 et 2637 du cadastre de Ville de Roberval.

LECLERC (RUE)

Les lots 594 et 884 du cadastre de Ville de Roberval.

LÉGER (RUE)

Le lot 2578 du cadastre de Ville de Roberval.

LINDSAY (RUE)

Les lots 2599 et 2624 du cadastre de Ville de Roberval.

MARCOTTE (BOULEVARD)

Les lots 453, 530, 651, 752, 2524, 2549, 2551, 2555, 2557, 2558, 2579 et 2580 du cadastre de Ville de Roberval.

MARCOTTE NORD (BOULEVARD)

Le lot 73 Pties (minute 5425 de M. Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre).

MARCOUX (AVENUE)

Le lot 2529 du cadastre de Ville de Roberval.

MÉLANÇON (AVENUE)

Le lot 2562 du cadastre de Ville de Roberval.

MÉNARD (RUE)

Les lots 17, 341 et 438 cadastre de Ville de Roberval.

MÉNARD (RUE)

Le lot 76 du cadastre de Ville de Roberval.

MCNICOLL ET LESAGE (RUES)

Les lots 641 et 662 du cadastre de Ville de Roberval.

MORIN (RUE)

Le lot 2858 du cadastre de Ville de Roberval.

NOTRE-DAME (RUE)

Les lots 2520, 2521 et 2532 du cadastre de Ville de Roberval.

OLIVIER-VIEN (BOULEVARD)

Le lot 938 du cadastre de Ville de Roberval ainsi que les lots 71-25, 71-26, 71-29 à 71-30 du cadastre du canton de Roberval

OTIS (RUE)

Les lots 260, 2527 et 2626 du cadastre de Ville de Roberval.

PARADIS (RUE)

Le lot 75 du cadastre de Ville de Roberval.

PARÉ (RUE)

Les lots 1881, 1893, 1904, 2561, 2563 et 2564 du cadastre de Ville de Roberval.

POTVIN (RUE)

Les lots 2387, 2552, 2554, 2631 et 2632 du cadastre de Ville de Roberval.

RACHELLE (RUE)

Le lot 437 du cadastre de Ville de Roberval.

RACINE (AVENUE)

Le lot 2568 du cadastre de Ville de Roberval.

ROBERVAL (AVENUE)

Les lots 324, 759, 1416, 1419-1, 1419-4, 1419-6, 1420, 2522, 2523, 2525, 2613-1 à 2613-6, 2620, 2627 et 2642 du cadastre de Ville de Roberval.

ROLAND (RUE)

Les lots 697 et 956 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINTE-ANGÈLE (AVENUE)

Le lot 2528 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINT-DOMINIQUE (RUE)

Les lots 16-2 Ptie, 16-3 Ptie et 17-3 Ptie, rang 1, cadastre Canton Ouatichouan (minute 5423, de M. Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre).

SAINT-GABRIEL (AVENUE)

Les lots 122, 389 et 435 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINT-GEORGES (AVENUE)

Les lots 2535 et 2536 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINT-JEAN (RUE)

Les lots 201 et 508 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINT-JOSEPH (BOULEVARD)

Les lots 19, 54, 75, 159-4, 159-5, 176, 235, 2518, 2519, 2530, 2531 et 2533 du cadastre de Ville de Roberval.

SAINT-JOSEPH (BOULEVARD)

Les lots 27-A Pties, 27-A-1 Ptie, 27-A-2 Ptie, 27-A-3 Ptie, 27-A-5 Ptie, 27-A-6 Ptie, 27-A-7 Ptie, 27-A-8 Ptie, cadastre Canton Roberval (minute 5426, de M. Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre).

SAINT-JOSEPH (BOULEVARD)

Le lot 17 Ptie, cadastre Canton Roberval (minute 5424, de M. Jeannot Thériault, arpenteur-géomètre).

SCOTT (RUE)

Les lots 2526, 2537 et 2540 du cadastre de Ville de Roberval.

TREMBLAY (RUE)

Le lot 403 du cadastre de Ville de Roberval.

1^{ER} RANG (ROUTE)

Le lot 1406 du cadastre de Ville de Roberval.

2008-518

8.2 ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS / SOCIÉTÉ SYLVICOLE DE CHAMBORD / RÉF. : PROJET FORESTERIE URBAINE

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accepte la proposition de service professionnel de Société sylvicole de Chambord limitée, pour un montant maximum de 15 800,00\$ taxes en sus, pour la réalisation d'un inventaire de foresterie urbaine et ce, dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, 2008-2009».

(POSTE : 02-701-57-523)

2008-519

8.3 ACQUISITION LOGICIEL SIGMA

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du directeur de l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la proposition de la firme SIGMA pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des arbres, au montant de 2 750,00\$ incluant la mise à jour 2009, taxes et frais d'expédition en sus et ce, pour la réalisation du projet de foresterie urbaine dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, 2008-2009».

- (POSTES : – 03-100-14-739 / 2007 (2 750,00\$ taxes en sus);
– 02-701-57-523 (250,00\$ taxes en sus))

2008-520

8.4 SÉMINAIRE DE FORMATION : «LOGICIEL GESTIONNAIRE MUNICIPAL» / MME JOHANNE ARCAND ET M. ALAIN GAUTHIER / À ALMA, LE 21 OCTOBRE 2008 / 350,00\$ TAXES EN SUS

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Mme Johanne Arcand et M. Alain Gauthier, du Service d'urbanisme de la Ville de Roberval, à prendre à part à un séminaire de formation du Gestionnaire municipal, qui se tiendra le 21 octobre 2008, à Alma. Le coût de l'inscription est de 350,00\$ taxes en sus, payable à l'ordre de «PG Govern» et le Conseil autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-160-60-454)

2008-521

8.5 CESSION RUE VILLENEUVE / AUTORISATION SIGNATURES

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le Greffier à signer les contrats de cessions de rues à être accordées par Messieurs Jean Harvey et Stéphane Harvey (lot 3150, cadastre Ville de Roberval) et Mme Françoise Labeaume et M. Jasmin Dion (lot 3152, cadastre Ville de Roberval) et ce, dans le cadre des travaux de réalisation des infrastructures de la rue Villeneuve.

9.0 LOISIRS ET CULTURE

2008-522

9.1 ACCEPTATION SOUMISSION / TOITURE MODULE : PISCINE MONT-PLAISANT

Soumissions reçues (taxes en sus) :

- Toitures Gilles Veilleux limitée
(Dolbeau-Mistassini)..... 8 700,00\$
- Construction L.R. et P.Y. inc.
(Dolbeau-Mistassini)..... 8 660,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que sur recommandation du directeur de l'approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Construction L.R. et P.Y. inc., au montant de 8 660,00\$ taxes en sus, pour la réfection de la toiture du bloc sanitaire de la piscine au Mont-Plaisant.

(POSTE : 02-701-43-635)

10.0 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FAMILLE, AÎNÉS ET JEUNESSE

2008-523

10.1 CENTRE POPULAIRE DE ROBERVAL / GRATUITÉS

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval accorde au Centre populaire de Roberval, un total de deux cents gratuités applicables sur des entrées aux activités libres du Service des loisirs de Roberval, sur des cours ou ateliers non contingentés et n'occasionnant pas de frais supplémentaires pour les pratiques et ce, pour la période du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009.

De plus, la Ville de Roberval permet à quatre familles l'accès gratuit aux bains libres à la piscine du Mont-Plaisant en période estivale, ainsi qu'à la piscine du Complexe sportif de Roberval, sur la période visée.

11.0 LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

A.M.

11.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT «PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES AUX ENTREPRISES»

Le conseiller M. Gilles Otis donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement sera présenté concernant une modification du règlement du programme de crédits de taxes aux entreprises.

12.0 CORRESPONDANCE

13.0 DOSSIERS DU MAIRE

13.1 SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2008 : DU 5 AU 11 OCTOBRE 2008 / SOUS LE THÈME «LE FEU BRÛLE DES VIES»

Monsieur le Maire informe la population que la «Semaine de la prévention des incendies 2008», sous le thème «Le feu brûle des vies», est du 5 au 11 octobre 2008

2008-524

13.2 FÉLICITATIONS / VILLAGE SUR GLACE DE ROBERVAL ET LA POPULATION / «HOCKEYVILLE»

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval transmette ses sincères remerciements et félicitations à tous les bénévoles du Village sur glace de Roberval, de même qu'à l'instigateur, M. Roger Morin, pour le succès sans précédent remporté lors de la présentation de l'activité «Hockeyville 2008».

La population de Roberval a vécu un moment unique, historique, semant la frénésie et le bonheur auprès de tous les citoyens, de même que les nombreux participants à cette activité.

2008-525

13.3 FÉLICITATIONS À LA CORPORATION DU JARDIN DES URSULINES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval transmette ses sincères félicitations aux organisateurs et bénévoles de la Corporation du Jardin des Ursulines pour la présentation des activités 2008. Le Conseil tient à remercier d'une façon particulière, la présidente sortante, Mme Nathalie Hébert, et transmet ses meilleurs vœux de succès à la nouvelle présidente, Mme Constance Caron.

2008-526

13.4 FÉLICITATIONS AUX ORGANISEURS DES «JOURNÉES DE LA CULTURE»

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval transmette ses sincères félicitations à tous les organisateurs et bénévoles pour la qualité des activités présentées dans le cadre des «Journées de la culture 2008».

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2008-527

Il est proposé par le conseiller M. Rémy Leclerc, appuyé par le conseiller M. Gilles Otis et résolu, que la présente assemblée soit ajournée au lundi 20 octobre 2008, à 20 heures.

LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : Le 7 octobre 2008

SIGNATURE : _____
Michel Larouche, Maire

MICHEL LAROUCHE
MAIRE

JEAN-GUY TARDIF
LE GREFFIER

JGT/chp
(Réf. : Chantale/Conseil/PV20081006)